

SÉANCE ORDINAIRE 17 NOVEMBRE 2014

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE DEUX-MONTAGNES TENUE LE DIX-SEPTIÈME JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE DEUX MILLE QUATORZE SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR NORMAND CLERMONT. LA SÉANCE DÉBUTE À DIX-HUIT HEURES QUINZE.

Sont présents formant quorum :

M. Normand Clermont, représentant de Pointe-Calumet, président
M. Yves Legault, représentant de Ste-Marthe-sur-le-Lac, vice-président

Mme Manon Robitaille, représentante de Deux-Montagnes

M. Louis-Philippe Marineau, représentant de Saint-Joseph-du-Lac

Sont également présents :

M. Stéphane Giguère, agissant à titre de secrétaire intérimaire pour la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes

M. Alexandre Toméo, délégué substitut pour la municipalité de Pointe-Calumet

Est absente :

Mme Chantal Ladouceur, agissant à titre de trésorière pour la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Résolution RT 102-11-2014

1.1 <u>NOMINATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉGIE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE DEUX-MONTAGNES</u>

Il est proposé par monsieur Yves Legault Appuyé de monsieur Louis-Philippe Marineau

Et unanimement résolu que monsieur Normand Clermont soit nommé à titre de président de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes pour la période du 18 novembre 2014 au 17 novembre 2015.

Il est également résolu d'autorisé le président à signer tous les documents administratifs et financiers pour et au nom de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes.

Résolution RT 103-11-2014

1.2 <u>NOMINATION DU VICE-PRÉSIDENT DE LA RÉGIE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE DEUX-MONTAGNES</u>

Il est proposé par monsieur Yves Legault Appuyé de madame Manon Robitaille

Et unanimement résolu que monsieur Louis-Philippe Marineau soit nommé à titre de vice-président de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes pour la période du 18 novembre 2014 au 17 novembre 2015.

Il est également résolu d'autorisé le vice-président (en l'absence du président) à signer tous les documents administratifs et financiers pour et au nom de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes.

Il est aussi autorisé de procéder au changement de signataires pour l'ensemble des comptes bancaires de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes afin d'autoriser le nouveau vice-président, au nom de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes.



Résolution RT 104-11-2014

1.3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 17 NOVEMBRE 2014

Il est proposé par monsieur Yves Legault Appuyé de madame Manon Robitaille

Et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 17 novembre 2014 du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes.

PROCÈS-VERBAL

Résolution RT 105-11-2014

2.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 20 OCTOBRE 2014

Il est proposé par monsieur Yves Legault Appuyé de madame Manon Robitaille

Et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 octobre 2014 du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes. Les membres du conseil confirment avoir reçu une copie du procès-verbal.

ADMINISTRATION

Résolution RT 106-11-2014

3.1 <u>DÉPÔT DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE NOVEMBRE 2014</u>

Il est proposé par monsieur Yves Legault Appuyé de monsieur Louis-Philippe Marineau

Et unanimement résolu d'autoriser le paiement des comptes présentés sur la liste établie en date du 13-11-2014 au montant de **11 411,88 \$**. La liste des comptes à payer est jointe au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

EXPLOITATION

Résolution RT 107-11-2014

4.1 <u>DÉPÔT DES RAPPORTS MENSUELS D'EXPLOITATION DES ÉTANGS AÉRÉS PAR LA FIRME AQUATECH SOCIÉTÉ DE GESTION DE L'EAU INC.</u>

CONSIDÉRANT QUE la Régie de traitement des eaux usées de Deux-

Montagnes, par sa résolution RT-337-12-2011, a octroyé un contrat d'exploitation des étangs aérés à Aquatech,

Société de gestion de l'eau inc;

CONSIDÉRANT QUE les représentants de la firme doivent déposer à la régie

un rapport d'activités mensuel conformément aux

clauses du contrat;

Suivant la présentation par appel conférence de monsieur Benjamin Crampond;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Yves Legault Appuyé de madame Manon Robitaille

Et unanimement résolu que les rapports mensuels du mois de septembre et du mois d'octobre 2014 soient approuvés par le conseil d'administration de la régie. Les rapports sont joints au procès-verbal pour en faire partie intégrante.



Résolution RT 108-11-2014

4.2 <u>DÉPÔT DU RAPPORT DE COMPILATION DES DÉBITS DE L'USINE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES POUR LE MOIS D'OCTOBRE 2014</u>

Il est proposé par monsieur Louis-Philippe Marineau Appuyé de madame Manon Robitaille

Et unanimement résolu que la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes approuve le rapport de compilation des débits de l'usine de traitement des eaux usées de la station d'épuration et la répartition entre les municipalités membres pour le mois d'octobre 2014. Le rapport est joint au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent s'exprimer a été tenue conformément à la Loi.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution RT 109-11-2014

6.1 <u>LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 NOVEMBRE 2014</u>

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par monsieur Louis-Philippe Marineau Appuyé de madame Manon Robitaille

Et unanimement résolu que la séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes soit levée. Il est 18 h40.

NORMAND CLERMONT	STÉPHANE GIGUÈRE
PRÉSIDENT	SECRÉTAIRE INTÉRIMAIRE